

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**C.COMMUNES QUERCY CAUSSADAIS : C.COMMUNES QUERCY
CAUSSADAIS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24820005700037

POSTE COMPTABLE : SGC DE CAUSSADE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR Préfecture

CC QUERCY CAUSSADAIS VOTE BP 2024

Identifiant unique de l'acte : 082-248200057-20240409-202428-BF

Numéro d'acte : 202428

Date de décision : 09/04/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgétaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : C.
COMMUNES_QUERCY_CAUSSADAIS_2023_BP-
scellé.xml

Fichier(s) annexes(s) : CCQC DELIB 2024 28 BP 2024.pdf
CCQC BP 2024 PAGES SIGNATURES.pdf
bp present breve 2024.pdf

Collectivité émettrice : cc-quercy-caussadais

Acte transmis par : Nadine BORDERIES

Date d'envoi de l'acte : 18/04/2024 15:54:15

Date de réception de l'AR : 18/04/2024 15:56:19

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	49
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	51
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	54
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	58

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	61
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	65
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	67
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	68
B7.3 - Etat des emprunts garantis	69
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	71
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	76
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	77
B11.2 - Liste des établissements publics créés	78
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	79
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	80
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	81
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	83
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	86

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		A
	Informations statistiques	
Population totale	Valeurs	20937

		A
	Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	3530176,00

		A
	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	486,73
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	452,48
3	Dépenses d'équipement brut / population	159,47
4	Encours de dette / population (2), (3)	294,75
5	DGF / population	13,99
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3752
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,1196
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,3524
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2), (3) (4)	0,6514
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2), (4)	-0,0800

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 transmise par les services préfectoraux.

(2) Les ratios s'inscrivant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties ou l'ordre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réalisées de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « cumulé » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	9 188 654,55	8 305 342,10	2 825 702,24	A1 1 942 389,79
Investissement	1 553 211,20	1 672 115,57	-137 228,58	A2 -18 324,21
Fonctionnement	7 635 443,35	6 633 226,53	2 962 930,82	A3 1 960 714,00

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	125 873,81	+ IV	123 513,00
Investissement	125 873,81		123 513,00
Fonctionnement	0,00	IV	0,00

	RESTES A REALISER N-1		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	Dépenses	Recettes	
Investissement	I + II	+ IV	123 513,00
Fonctionnement	II	0,00	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de manque des résultats de l'exercice N-1 après le vote du comité administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-2. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 125 873,81
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
013 Opération d'équipement n° 013		316,56
120 Opération d'équipement n° 120		1 584,43
128 Opération d'équipement n° 128		7 055,75
133 Opération d'équipement n° 133		29 580,00
200 Opération d'équipement n° 200		87 261,50
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		660,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes cartariaires n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	123 513,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		
	DEPENSES	REÇETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 233 411,72
	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	131 756,28
	(si solde négatif)	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	26 246,00	0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	4 391 414,00	4 391 414,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 448 041,00
	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00
	(si déficit)	
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	3 614 952,00
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	13 448 041,00	13 448 041,00
TOTAL DU BUDGET (4)		17 839 455,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de recette anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non réalisées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement concernent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s) Montant
	TOTAL	0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	0220 0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à des nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP « x dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant
	Libellé	Chapitre(s)	
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	123 513,00	381 462,00	381 462,00	504 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	123 513,00	381 462,00	381 462,00	504 975,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 550,00	50 550,00	50 550,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	34 489,00	34 489,00	34 489,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	988 439,00	988 439,00	988 439,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	123 513,00	1 369 901,00	1 369 901,00	1 493 414,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		2 448 000,00	2 448 000,00	2 448 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		2 898 000,00	2 898 000,00	2 898 000,00

TOTAL	0,00	123 513,00	4 267 901,00	4 267 901,00	4 391 414,00
			+		
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 391 414,00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 825 500,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes impulsées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracé, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	2 584 910,00	2 584 910,00	2 584 910,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	3 824 292,00	3 824 292,00	3 824 292,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	3 034 466,00	3 034 466,00	3 034 466,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	9 484 668,00	9 484 668,00	9 484 668,00
66	Charges financières	0,00	0,00	651 173,00	651 173,00	651 173,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		414 000,00	414 000,00	414 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	10 550 041,00	10 550 041,00	10 550 041,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		2 448 000,00	2 448 000,00	2 448 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		2 898 000,00	2 898 000,00	2 898 000,00

TOTAL	0,00	0,00	13 448 041,00	13 448 041,00	13 448 041,00
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 448 041,00
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 018 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	606 432,00	606 432,00	606 432,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	183 972,00	183 972,00	183 972,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	2 160 765,00	2 160 765,00	2 160 765,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 375 662,00	5 375 662,00	5 375 662,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 345 522,00	1 345 522,00	1 345 522,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	87 986,00	87 986,00	87 986,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	9 760 339,00	9 760 339,00	9 760 339,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		250,00	250,00	250,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	9 760 589,00	9 760 589,00	9 760 589,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		72 500,00	72 500,00	72 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		72 500,00	72 500,00	72 500,00

TOTAL	0,00	0,00	9 833 089,00	9 833 089,00	9 833 089,00
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	3 614 952,00	
=					
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 448 041,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 825 500,00	Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	---

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	416 515,67	0,00	416 515,67
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	944 185,06		944 185,06
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	18 110,00	0,00	18 110,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	347 003,00	0,00	347 003,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 314 879,63	72 500,00	1 387 379,63
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 251 974,64	0,00	1 251 974,64
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	4 292 668,00	72 500,00	4 365 168,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	26 246,00
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 391 414,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 584 910,00		2 584 910,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 824 292,00		3 824 292,00
014 Atténuations de produits	41 000,00		41 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 034 466,00	0,00	3 034 466,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	651 173,00	0,00	651 173,00
67 Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	414 000,00	450 000,00	864 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		2 448 000,00	2 448 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	10 550 041,00	2 898 000,00	13 448 041,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 448 041,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

C.COMMUNES QUERCY CAUSSADAIS - Principal - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES			II D2
---	--	--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 550,00	0,00	50 550,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	504 975,00	0,00	504 975,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	400,00	0,00	400,00
28	Amortissement des immobilisations		450 000,00	450 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 448 000,00	2 448 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	900 000,00		900 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 458 925,00	2 898 000,00	4 356 925,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	34 489,00
--------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 391 414,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	606 432,00		606 432,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	183 972,00		183 972,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		72 500,00	72 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 160 765,00		2 160 765,00
731	Fiscalité locale	5 375 662,00		5 375 662,00
74	Dotations et participations (8)	1 345 522,00		1 345 522,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	87 986,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	250,00	0,00	250,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 760 589,00	72 500,00	9 833 089,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	3 614 952,00
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 448 041,00
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

					III	A
--	--	--	--	--	-----	---

DEPENSES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP
TOTAL	0,00	131 756,28	0,00	4 233 411,72	4 233 411,72	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	680,00	0,00	17 450,00	17 450,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	347 003,00	347 003,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	5 298,04	0,00	1 309 581,59	1 309 581,59	0,00
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 251 974,64	1 251 974,64	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	125 798,24	0,00	818 386,82	818 386,82	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	131 756,28	0,00	3 744 396,05	3 744 396,05	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	416 515,67	416 515,67	416 515,67	416 515,67
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
Total des dépenses financières	0,00	0,00	416 515,67	416 515,67	0,00	416 515,67
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	131 756,28	0,00	4 160 911,72	4 160 911,72	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) / (6)	0,00		72 500,00	72 500,00		72 500,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00		72 500,00	72 500,00		72 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	26 246,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 391 414,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 - RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 02-2 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 047 = RI 047).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat consacré de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report, et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrit en cas de révision des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si la révision anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						III = I + II
	TOTAL	0,00	123 513,00	4 233 412,00		4 356 925,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	123 513,00	381 462,00	381 462,00	504 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	123 513,00	381 462,00	381 462,00	504 975,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 550,00	50 550,00	50 550,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des recettes financières		0,00	123 513,00	953 950,00	953 950,00	953 950,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	123 513,00	1 335 412,00	1 335 412,00	1 458 925,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 448 000,00	2 448 000,00	2 448 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		2 898 000,00	2 898 000,00	2 898 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affection au compte 1068 (8)						34 489,00
Total des recettes d'investissement cumulées						4 391 414,00

(1) Voir état I-3 pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des sessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'essentielité délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent faites voie du contrat administratif ou sa reprise anticipée dès résultats.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)			
		I			II			III = I + II			
TOTAL	0,00	131 756,28	0,00	4 233 411,72	4 233 411,72	0,00	4 233 411,72	4 365 168,00			
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	660,00	0,00	17 450,00	17 450,00	0,00	0,00	17 450,00	18 110,00		
2031 Frais d'études Concessions, droits similaires	0,00	660,00	0,00	17 450,00	17 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2051 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	347 003,00	347 003,00	0,00	0,00	347 003,00	347 003,00		
20415332 ADM : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	224 180,00	224 180,00	0,00	0,00	224 180,00	224 180,00		
20415342 IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	10 823,00	10 823,00	0,00	0,00	10 823,00	10 823,00		
20422 Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	5 298,04	0,00	1 309 581,59	1 309 581,59	0,00	0,00	1 309 581,59	1 314 879,63		
2111 Terrains nus	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	2 000,00		
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	1 251 974,63	1 251 974,63	0,00	0,00	1 251 974,63	1 251 974,63		
21538 Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	4 298,04	0,00	13 001,96	13 001,96	0,00	0,00	13 001,96	17 300,00		
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	5 950,00	5 950,00	0,00	0,00	5 950,00	5 950,00		
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00		
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	14 155,00	14 155,00	0,00	0,00	14 155,00	14 155,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 251 974,64	1 251 974,64	0,00	0,00	1 251 974,64	1 251 974,64		
2318 Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	1 251 974,64	1 251 974,64	0,00	0,00	1 251 974,64	1 251 974,64		
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	125 798,24	0,00	818 386,82	818 386,82	0,00	0,00	818 386,82	944 785,06		
Total des dépenses d'équipement	0,00	131 756,28	0,00	3 744 396,05	3 744 396,05	0,00	3 744 396,05	3 876 152,33			
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	416 515,67	416 515,67	0,00	0,00	416 515,67	416 515,67		
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	413 515,67	413 515,67	0,00	0,00	413 515,67	413 515,67		

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N°1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée d'une AP	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N°1 + Vote)
							III = I + II
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00			
Total des dépenses financières	0,00	0,00		416 515,67	416 515,67		416 515,67
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	0,00	131 756,28		0,00	4 160 911,72		4 160 911,72
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			72 500,00	72 500,00		72 500,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00			72 500,00	72 500,00		72 500,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00			72 500,00	72 500,00		72 500,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	0,00			0,00	0,00		0,00
Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00
BERGES DE RIVIERES	0,00			0,00	0,00		0,00
BERGES RIVIERES	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			72 500,00	72 500,00		72 500,00

(1) Détails les entités conformément au plan de comptes.

(2) Voir élé I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuales mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir élé II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a au total de ligne quel d'opération pour compte de tiers..

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = R= 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chevrons 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R= 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
013	LYCEE DE CAUSSADE		5 003 024,65	316,56	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00
112	AIRE ACCUEIL - GENS		1 046 826,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	AIRE DE CONTINES		292 977,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	SCHEMA ASSAINISSEMENT		90 434,30	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
118	N. T. I. C.		652 305,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
119	CONTRAT PETITE ENFANCE		1 007 150,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
120	MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE		102 045,70	1 584,43	11 580,57	11 580,57	0,00	11 580,57
122	LOCAUX OM		650 129,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	BATIMENT ANNEXE		149 797,45	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00
127	TERRAIN BENECH HAUT		46 905,44	0,00	1 872,00	1 872,00	0,00	1 872,00
128	APPLICATION DROIT DES SOLS		244 007,71	7 055,75	209 650,25	209 650,25	0,00	209 650,25
130	CONTENEURS		324 007,95	0,00	50 900,00	50 900,00	0,00	50 900,00
132	MONTAGNAC		221 005,42	0,00	40 500,00	40 500,00	0,00	40 500,00
133	CCQC LAVOISIER		1 074 287,92	29 580,00	102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00
134	GEMAPI		0,00	0,00	60 500,00	60 500,00	0,00	60 500,00
135	POLE PETITE ENFANCE		0,00	0,00	138 596,00	138 596,00	0,00	138 596,00
136	ATDRC (ex ATESAT)		26 256,50	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00
200	COMMUNES MEMBRES GFP		945 180,59	87 261,50	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
201	JARDIN D'EVEIL/JARDIN D'ENFANTS		246 795,14	0,00	2 388,00	2 388,00	0,00	2 388,00
202	PISCINE		29 010,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			10 885 730,59	125 798,24	818 386,82	818 386,82	0,00	818 386,82

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est différente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 013
LIBELLE : LYCEE DE CAUSSADE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	5 003 024,65	a	316,56	b
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	71 770,84	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	71 770,84	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 602,89	316,56	24 000,00	24 000,00
21318	Autres bâtiments publics	132 656,67	0,00	23 000,00	23 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	62 946,22	316,56	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 735 650,92	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 723 739,84	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	11 911,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	790 058,82	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	790 058,82	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	445 355,42	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	335 543,40	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 160,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-24 316,56
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : AIRE ACCUEIL - GENS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 043 486,75	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 588,34	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 588,34	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 430,25	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	49 963,18	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	47 061,83	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 405,24	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	930 468,16	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outil. technique	37 200,73	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	893 267,43	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		363 483,50	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	363 483,50	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	96 043,50	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	231 895,75	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 543,25	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115
LIBELLE : AIRE DE CONTINES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	286 925,34	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	97 738,18	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	97 738,18	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	112 849,07	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	112 849,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	76 338,09	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	76 338,09	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	56 217,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	56 217,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	56 217,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : SCHEMA ASSAINISSEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		90 434,30	a	0,00	25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 434,30	0,00	25 000,00	25 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2031	Frais d'études	90 434,30	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		91 483,23	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	91 483,23	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 760,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	84 723,23	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 000,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : N . T . I . C .
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 899,99	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 899,99	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 899,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		256 333,63	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	256 333,63	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	234 981,63	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 372,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : CONTRAT PETITE ENFAN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		862 436,68	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 930,82	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 930,82	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	834 505,86	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	834 505,86	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		325 426,31	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	322 441,25	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	245 183,97	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	17 148,37	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	41 499,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	2 985,06	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 985,06	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 661,80	a 1 584,43	11 580,57	b 11 580,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 661,80	1 584,43	11 580,57	11 580,57
217318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	400,00	400,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 584,43	3 000,57	3 000,57
2188	Autres immobilisations corporelles	1 661,80	0,00	180,00	180,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-13 165,00
-------------------------------	------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 186 et 18449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : LOCAUX OM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		645 652,65	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 499,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 499,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	644 153,65	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	644 153,65	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 168 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : BATIMENT ANNEXE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 113,68	a	0,00	20 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 113,68	0,00	20 800,00	20 800,00
21318	Autres bâtiments publics	54 064,88	0,00	7 600,00	7 600,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 048,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		134 953,70	c	0,00	3 642,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	134 953,70	0,00	3 642,00	3 642,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 617,00	0,00	840,00	840,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	126 336,70	0,00	2 802,00	2 802,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-17 158,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 186 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : TERRAIN BENECH HAUT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 905,44	a	0,00	1 872,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 905,44	0,00	1 872,00	1 872,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	46 905,44	0,00	1 872,00	1 872,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 872,00
-------------------------------	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 185, 168 et 18449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128
LIBELLE : APPLICATION DROIT DES SOLS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		237 617,37	a	7 055,75	209 650,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	250,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	250,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	237 617,37	7 055,75	209 400,25	209 400,25
21318	Autres bâtiments publics	237 125,49		7 055,75	208 100,25
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	491,88		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	800,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 140,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 140,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 140,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-216 706,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : CONTENEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 007,95	a 0,00	50 900,00	b 50 900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	324 007,95	0,00	50 900,00	50 900,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	50 900,00	50 900,00
21578	Autre matériel technique	324 007,95	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 900,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détiler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132
LIBELLE : MONTAGNAC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	221 005,42	a 9 420,00	0,00	40 500,00
2031	Frais d'études			0,00	40 500,00
2033	Frais d'insertion			500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	211 585,42	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	211 585,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 500,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : CCQC LAVOISIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 074 287,92	a	29 580,00	102 000,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	19 944,00	29 580,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	18 756,00	29 580,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	303 125,16	0,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	303 125,16	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	751 218,76	0,00	80 000,00	80 000,00
2313	Constructions	705 876,64	0,00	80 000,00	80 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	45 342,12	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		190 342,12	c	123 513,00	236 363,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	145 000,00	123 513,00	236 363,00	236 363,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	81 000,00	123 513,00	6 753,00	6 753,00
1323	Subv. non transf. Départements	64 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	229 610,00	229 610,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	45 342,12	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	45 342,12	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	228 296,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : GEMAPI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	60 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 500,00	60 500,00
21536	Réseaux d'alerte	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	5 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-55 500,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 168 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135
LIBELLE : POLE PETITE ENFANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	138 596,00	b 138 596,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	200,00	200,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 396,00	8 396,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	3 036,00	3 036,00
217318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	560,00	560,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-138 596,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16448.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : ATDRC (ex ATESAT)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	834,00	a	0,00	600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	834,00	0,00	600,00	600,00
2051	Concessions, droits similaires	834,00	0,00	600,00	600,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-600,00
-------------------------------	---------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 166, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200
LIBELLE : COMMUNES MEMBRES GFP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	945 180,59	a 0,00	87 261,50	b 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	945 180,59	87 261,50	130 000,00	130 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	945 180,59	87 261,50	130 000,00	130 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-217 261,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16418.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201
LIBELLE : JARDIN D'EVEIL/JARDIN D'ENFANTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	14 245,58	a	0,00	2 388,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	200,00	200,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	200,00	200,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 245,58	0,00	2 188,00	2 188,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	940,00	940,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	678,00	678,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 245,58	0,00	570,00	570,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	49 399,05	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	49 399,05	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	49 399,05	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 388,00
-------------------------------	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202
LIBELLE : PISCINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	29 010,48	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 010,48	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 010,48	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	1 358 742,00	c	0,00	136 457,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 358 742,00	0,00	136 457,00	136 457,00
1323	Subv. non transf. Départements	98 742,00	0,00	16 457,00	16 457,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	1 260 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	136 457,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 186 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap./ art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		I	II	II	III = I + II		
018 RSA	0,00	123 513,00	4 233 412,00	4 233 412,00	4 356 925,00		
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	123 513,00	381 462,00	381 462,00	504 975,00		
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	123 513,00	11 753,00	11 753,00	135 266,00		
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	17 297,00	17 297,00	17 297,00		
13241 Subv. non transf. Communauté membre du GFP	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00		
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	232 412,00	232 412,00	232 412,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2111 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2317 Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
238 Avances commandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'équipement	0,00	123 513,00	381 462,00	381 462,00	504 975,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	50 550,00	50 550,00	50 550,00		
10222 FCTVA	0,00	0,00	50 550,00	50 550,00	50 550,00		
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1381 Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00		
18 Crédit de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00		
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00		
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	953 950,00	953 950,00	953 950,00		
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles	0,00	123 513,00	1 335 412,00	1 335 412,00	1 458 925,00		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 448 000,00	2 448 000,00	2 448 000,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00		
2802 Frais liés à la réalisation de document	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00		
28031 Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00		

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28033 Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412 Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512 Subv. Gpt. Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582 Autres grts - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422 Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281577 Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578 Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158 Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188 Autres immo, corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458211 ZONE DE CONVINES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458213 BERGES RIVIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	2 898 000,00	2 898 000,00	2 898 000,00	2 898 000,00

(1) Détaillez les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir Annexe B pour le contenu du budget précédent.

(3) Saluf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en lettres, telles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir Annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R0 040 = Df 042).

(7) Les comptes 15, 25, 29, 48 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Autre prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immeubles »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf 041 = Rf 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III**B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	0,00	13 448 041,00	13 448 041,00	0,00	0,00	13 448 041,00	13 448 041,00
011	Changes à caractère général (3)	0,00	0,00	2 584 910,00	2 584 910,00	0,00	0,00	2 584 910,00	2 584 910,00
012	Changes de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	3 824 292,00	3 824 292,00			3 824 292,00	3 824 292,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		41 000,00	41 000,00			41 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	3 034 466,00	3 034 466,00	0,00	0,00	3 034 466,00	3 034 466,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	9 484 668,00	9 484 668,00	0,00	0,00	9 484 668,00	9 484 668,00
66	Changes financières	0,00	0,00	651 173,00	651 173,00			651 173,00	651 173,00
67	Changes spécifiques (3)	0,00	0,00	200,00	200,00			200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		414 000,00	414 000,00			414 000,00	414 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 065 373,00	1 065 373,00	0,00	0,00	1 065 373,00	1 065 373,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	10 550 041,00	10 550 041,00	0,00	0,00	10 550 041,00	10 550 041,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		2 448 000,00	2 448 000,00			2 448 000,00	2 448 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		450 000,00	450 000,00			450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		2 898 000,00	2 898 000,00			2 898 000,00	2 898 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 13 448 041,00

(1) Voir État I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriennels mis également un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire, en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, (après voie du compte administratif) ou si manque anticipée des résultats,

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoriser, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	9 833 089,00	9 833 089,00	9 833 089,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	606 432,00	606 432,00	606 432,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	183 972,00	183 972,00	183 972,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	2 160 765,00	2 160 765,00	2 160 765,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 375 662,00	5 375 662,00	5 375 662,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 345 522,00	1 345 522,00	1 345 522,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	87 986,00	87 986,00	87 986,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	9 760 339,00	9 760 339,00	9 760 339,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00				
	Total des recettes financières	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	9 760 589,00	9 760 589,00	9 760 589,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		72 500,00	72 500,00	72 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		72 500,00	72 500,00	72 500,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 614 952,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	13 446 041,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes impulsées aux créances 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RFC 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II	III = I + II
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	13 448 041,00	0,00	13 448 041,00	13 448 041,00	13 448 041,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	17 740,00	0,00	17 740,00	17 740,00	17 740,00
60612	Energie - Électricité	0,00	0,00	0,00	125 250,00	0,00	125 250,00	125 250,00	125 250,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	135 300,00	0,00	135 300,00	135 300,00	135 300,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00	17 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	31 531,00	0,00	31 531,00	31 531,00	31 531,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	7 110,00	0,00	7 110,00	7 110,00	7 110,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	37 287,00	0,00	37 287,00	37 287,00	37 287,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	6 880,00	0,00	6 880,00	6 880,00	6 880,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	39 300,00	0,00	39 300,00	39 300,00	39 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00	25 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	904 626,00	0,00	904 626,00	904 626,00	904 626,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	10 320,00	0,00	10 320,00	10 320,00	10 320,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	9 950,00	0,00	9 950,00	9 950,00	9 950,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	22 300,00	0,00	22 300,00	22 300,00	22 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	2 412,00	0,00	2 412,00	2 412,00	2 412,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	28 800,00	0,00	28 800,00	28 800,00	28 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	39 525,00	0,00	39 525,00	39 525,00	39 525,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	102 600,00	0,00	102 600,00	102 600,00	102 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	14 866,00	0,00	14 866,00	14 866,00	14 866,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	68 485,00	0,00	68 485,00	68 485,00	68 485,00
6161	Mutirisques	0,00	0,00	0,00	185,00	0,00	185,00	185,00	185,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	58 502,00	0,00	58 502,00	58 502,00	58 502,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	72 900,00	0,00	72 900,00	72 900,00	72 900,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	21 240,00	0,00	21 240,00	21 240,00	21 240,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00	14 200,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	22 180,00	0,00	22 180,00	22 180,00	22 180,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	1 620,00	0,00	1 620,00	1 620,00	1 620,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	12 093,00	0,00	12 093,00	12 093,00	12 093,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	21 580,00	21 580,00	0,00	21 580,00	21 580,00	21 580,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	20 800,00	20 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	15 950,00	15 950,00	0,00	15 950,00	15 950,00	15 950,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	6 990,00	6 990,00	0,00	6 990,00	6 990,00	6 990,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	40 540,00	40 540,00	0,00	40 540,00	40 540,00	40 540,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	4 650,00	4 650,00	0,00	4 650,00	4 650,00	4 650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	126 525,00	126 525,00	0,00	126 525,00	126 525,00	126 525,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	44 893,00	44 893,00	0,00	44 893,00	44 893,00	44 893,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	73 100,00	73 100,00	0,00	73 100,00	73 100,00	73 100,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	61 800,00	61 800,00	0,00	61 800,00	61 800,00	61 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	4 780,00	4 780,00	0,00	4 780,00	4 780,00	4 780,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	3 824 292,00	3 824 292,00		3 824 292,00	3 824 292,00	3 824 292,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	30 881,00	30 881,00		30 881,00	30 881,00	30 881,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	1 958,00	1 958,00		1 958,00	1 958,00	1 958,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	11 722,00	11 722,00		11 722,00	11 722,00	11 722,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	58 468,00	58 468,00		58 468,00	58 468,00	58 468,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	7 033,00	7 033,00		7 033,00	7 033,00	7 033,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	1 377 909,00	1 377 909,00		1 377 909,00	1 377 909,00	1 377 909,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	15 975,00	15 975,00		15 975,00	15 975,00	15 975,00
64113	NBI	0,00	0,00	19 969,00	19 969,00		19 969,00	19 969,00	19 969,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00	5 230,00	5 230,00		5 230,00	5 230,00	5 230,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	336 800,00	336 800,00		336 800,00	336 800,00	336 800,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	705 994,00	705 994,00		705 994,00	705 994,00	705 994,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	7 505,00	7 505,00		7 505,00	7 505,00	7 505,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	159 595,00	159 595,00		159 595,00	159 595,00	159 595,00
6415	Congés payés	0,00	0,00	6 137,00	6 137,00		6 137,00	6 137,00	6 137,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	24 097,00	24 097,00		24 097,00	24 097,00	24 097,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	6 656,00	6 656,00		6 656,00	6 656,00	6 656,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	471 625,00	471 625,00				471 625,00
	Colisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	480 813,00	480 813,00				480 813,00
6453	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	36 542,00	36 542,00				36 542,00
6454	Colisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	34 340,00	34 340,00				34 340,00
6455	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00				1 700,00
6456	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	5 343,00	5 343,00				5 343,00
6458	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00				10 000,00
6475	Atténuations de produits	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00				41 000,00
014	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00				1 500,00
7391111	7398			39 500,00	39 500,00				39 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	3 034 466,00	3 034 466,00				3 034 466,00
65188	Autres	0,00	0,00	20 900,00	20 900,00				20 900,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	108 346,00	108 346,00				108 346,00
65313	Colisations de retraite	0,00	0,00	4 919,00	4 919,00				4 919,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	21 423,00	21 423,00				21 423,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	250,00	250,00				250,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	500,00	500,00				500,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
65561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	1 775 317,00	1 775 317,00				1 775 317,00
65737	Subv. fonct. SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	133 206,00	133 206,00				133 206,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00				650 000,00
65811	Droits d'"utilisa"	0,00	0,00	5 204,00	5 204,00				5 204,00
6584	- informatique usagé	0,00	0,00	200,00	200,00				200,00
65888	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	314 201,00	314 201,00				314 201,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	9 484 668,00	9 484 668,00	0,00	9 484 668,00	9 484 668,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	651 173,00	651 173,00				651 173,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	199 009,61	199 009,61				199 009,61
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	*1 377,29	*1 377,29				*1 377,29
6688	Autres	0,00	0,00	453 540,68	453 540,68				453 540,68

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget Président (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	1	200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			414 000,00	414 000,00		414 000,00	414 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			408 000,00	408 000,00		408 000,00	408 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques									
		0,00	0,00	0,00	1 065 373,00	1 065 373,00	1 065 373,00	1 065 373,00	1 065 373,00
Total des dépenses réelles									
		0,00	0,00	0,00	10 550 041,00	10 550 041,00	0,00	10 550 041,00	10 550 041,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 448 000,00	2 448 000,00		2 448 000,00	2 448 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		0,00			2 898 000,00	2 898 000,00		2 898 000,00	2 898 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	26 606,20
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-27 983,49
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 377,29

(1) Détalle les artides utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux embautes 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (OR 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitres 024 « portant des classements d'immobilisations »).

(9) Consiste désigné à retraiter les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	TOTAL	0,00	0,00	9 833 089,00	9 833 089,00	9 833 089,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	606 432,00	606 432,00	606 432,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	605 367,00	605 367,00	605 367,00
6459	Remb.charges sécu,société et prévoyance	0,00	0,00	1 065,00	1 065,00	1 065,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	183 972,00	183 972,00	183 972,00
7032B	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	814,00	814,00	814,00
70875	Remb. frais par les communes du GFFP	0,00	0,00	85 358,00	85 358,00	85 358,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	14 200,00	14 200,00	14 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	2 160 765,00	2 160 765,00	2 160 765,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	57 378,00	57 378,00	57 378,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 Hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract" compens. TFPB, taxe rés. princ.	0,00	0,00	1 580 034,00	1 580 034,00	1 580 034,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	303 353,00	303 353,00	303 353,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 375 662,00	5 375 662,00	5 375 662,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	2 469 564,00	2 469 564,00	2 469 564,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	2 901 098,00	2 901 098,00	2 901 098,00
7318	Autres	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 345 522,00	1 345 522,00	1 345 522,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	0,00	0,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00
74124	Régularisation de l'exercice écoulé	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
744	FCTVA	0,00	0,00	51 670,00	51 670,00	51 670,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	107 027,00	107 027,00	107 027,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	17 759,00	17 759,00	17 759,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	765,00	765,00	765,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	17 142,00	17 142,00	17 142,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00			

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)		RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I						
747718	Autres	0,00	0,00	604 279,00	604 279,00			604 279,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	20 244,00	20 244,00			20 244,00
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	132 856,00	132 856,00			132 856,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	0,00	0,00	77 252,00	77 252,00			77 252,00
74834	Etat-Compens. exonération taxe habitation	0,00	0,00	14 428,00	14 428,00			14 428,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00			7 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	87 986,00	87 986,00			87 986,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	15 999,00	15 999,00			15 999,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	6 557,00	6 557,00			6 557,00
75888	Autres	0,00	0,00	65 430,00	65 430,00			65 430,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	9 760 339,00	9 760 339,00			9 760 339,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		250,00	250,00			250,00
7817	Rcp. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		250,00	250,00			250,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 760 589,00	9 760 589,00			9 760 589,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		72 500,00	72 500,00			72 500,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		72 500,00	72 500,00			72 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		72 500,00	72 500,00			72 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-8 pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors redevances imputées aux emprunts 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RÉF 042 = 01 040); (RÉF 043 = 01 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne fait figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou l'ées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non déparmentale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV
ANNEXES

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (7)	Profil d'amor- tissement (6)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Cat- égorie d'em- prunt (9)
								Niveau du taux (5)					
163 Emprunts obligataires [Total]													
164 Emprunts auprès des établissements financiers [Total]													
1641 Emprunts en euros (total)													
24	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	30/05/2008	30/08/2008	400 000,00	F			4.800	4.800	EUR	A	P	A-1
26	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	14/12/2010	18/06/2011	430 000,00	F			4.010	4.010	EUR	S	P	A-1
27	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	14/12/2010	18/06/2011	356 000,00	F			4.010	4.010	EUR	S	P	A-1
28	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	14/12/2010	17/12/2013	1 200 000,00	F	EURIBOR		3.860	3.860	EUR	A	P	A-1
29	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	12/12/2013	05/06/2014	1 100 000,00	F	EURIBOR		3.920	3.920	EUR	T	C	A-1
31	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2015	01/07/2017	2 625 070,00	F	EURIBOR		1.985	1.985	EUR	T	C	A-1
33	AGENCE FRANCE LOCALE	10/12/2015	20/03/2016	2 500 000,00	F			1.870	1.870	EUR	T	C	A-1
34	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/04/2016	01/06/2017	1 000 000,00	F			2.270	2.270	EUR	T	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)								2.00					
16441 Emprunts assortis d'une option de change sur une ligne de trésorerie (final)								0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00					

C. COMMUNES QUERCY CAUSSADAIS - Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		
							Indice (4)	Niveau de taux actuel (5)	Taux initial
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00				
1675 Dettes pour MEF et PEP (total)					0,00				
1676 Dettes envers local(s)-acquéreur(s) (total)					0,00				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00				
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00				
1681 Autres emprunts (total) (8)					0,00				
1682 Bon(s) à moyen terme négociable(s) (total)					0,00				
1687 Autres dettes (total)					0,00				
Total général					9 591 070,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complète ; R : préfixe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobar 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B/1050/77C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les racines fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV	B1.2
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
								Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus [le cas échéant] (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 171 264,55				413 515,67	199 009,61	0,00	26 606,20
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		6 171 264,55				413 515,67	199 009,61	0,00	26 606,20
24	N	0,00	A-1	137 375,22	4,99	F	4,300	24 960,98	6 594,01	0,00	1 348,97
26	N	0,00	A-1	256 943,11	11,99	F	4,010	17 183,68	10 213,06	0,00	323,15
27	N	0,00	A-1	214 381,03	11,99	F	4,010	14 226,47	8 445,47	0,00	267,54
28	N	0,010	A-1	652 569,13	8,98	F	3,860	62 017,78	25 199,17	0,00	823,16
29	N	0,00	A-1	583 750,00	9,98	F	3,920	55 010,00	21 280,50	0,00	1 304,93
31	N	0,00	A-1	2 181 746,06	31,48	F	1,985	65 027,94	0,00	20 624,18	
33	N	0,00	A-1	1 500 000,00	12,21	F	1,870	125 010,00	27 626,33	0,00	7 4,24
34	N	0,00	A-1	662 500,00	12,98	F	2,270	50 010,00	14 613,13	0,00	1 120,03
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de littrage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolides du Trésor (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PEP (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Nature [Pour chaque ligne, indiquer le numéro du comptant]	Couverture ? QIN (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (14)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Biens à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 171 264,55				413 515,67	199 009,61	0,00	26 605,20

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable enclerme^e.

(11) Si l'emprunt est sciemment à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couvertures ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire MCB/10/5077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote ou budgét.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 608.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et compréhensives au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure	Indices zone euro (1)	Indices inflation française en zone euro ou écart entre ces indices (2)	Écart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Écarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limite).	Nombre de produits % de l'encours	0 100,01	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	6 771 264,55	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV			
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2			
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE				
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000,00 €		Durée (en années)	Délibération du		
	Catégories de biens amortis				
L	A- Frais études, élab., modif., révi. doc., urbain. B- Frais études/dévelop./insert* (non suiv., réal.) C- Sub.équip.(biens, mob., mat., études) D- Sub.équip.(Bât./instal.) aux particuliers E- Sub.équip.(aides invest. des entreprises) F- Sub.équip. (Bât./instal.) G- Sub.équip. (proj), infrast. d'int. national) H- Concess* & droits similaires (Licences/ log.) I- Plantations d'arbres & arbustes J- Réseaux d'alerte (et logiciels associés) K- Matériel roulant (voirie) L- Autre mat. tech./gros équip.- autre que voirie M- Autre inst. mat. & out. tech. (petit outillage) N- Aut. inst. mat. & out. tech. (bacs OM /TS) O- Mat. Transp. léger (2 roues dont élect.) P- Mat. Transp. Voit. / vél. tour. (neuf / élec.) Q- Mat. Transp. Voit. / vél. tour. (occas*) élec.) R- Mat. Transp. fourg./vél. indus. (neuf / élec) S- Mat. Transp. fourg./vél. indus. (occas*) élec) T- Matériel Transp. (véhicules lourds sup. 3,5T) U- Matériel informatique Scolaire ou autre V- Autres matériel bureau & mobilier W- Matériel de téléphonie (fixes & serveurs) X- Autres immo. corp. (gros matériel) Y- Coffre fort	5	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		15	09/04/2024		
		40	09/04/2024		
		2	09/04/2024		
		15	09/04/2024		
		15	09/04/2024		
		6	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		1	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		4	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		4	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		5	09/04/2024		
		8	09/04/2024		
		20	09/04/2024		

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	265 000,00	189 837,84	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A comptabiliser depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A comptabiliser depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A comptabiliser depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A comptabiliser depuis l'état des marchés de partenariat.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	329 140,00	213 941,00	16 457,00
8028 Autres engagements reçus			
Reçue grève d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

[1] A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

[2] A remplir depuis l'état relatif aux recettes grèves d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à verser au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à verser au 01/01/N et les restes à verser au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indicatif ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					265 000,00	189 837,84										0,00
ASSOCIATION IDDEES	2015 P	IDDEES - IGP Contrat préal. 00000576	LA BANQUE POSTALE CREDIT ENTREPRISE	125 000,00	82 655,67	11,99	T	F	2,170	F	2,170	A-1	EUR	1 749,59	5 971,13	
ASSOCIATION IDDEES QUERCY INTER SERVICE	2015 P 2023 P	IDDEES - CA QUERCY INTERVENTIONS SERVICES	CREDIT AGRICOLE CAISSE DE CREDIT MUTUEL CAISSADE	100 000,00 40 000,00	66 982,17 40 000,00	11,84 7,30	M A	F	2,780	F	2,780	A-1	EUR	1 800,67	4 848,35	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00											0,00
TOTAL GENERAL					265 000,00	189 837,84									5 126,26	15 893,10

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prélevé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors échéance de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du Budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB121507YC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(B) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et compatibles à l'article 66111 « intérêts régis à l'échancrure * (intérêts décalésés).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échéoir dans l'exercice (2)	A	21 019,36
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	612 525,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	633 544,64
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 760 589,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1 / II	6,49

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 2231-4 ou L. 2255-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2255-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplis créées au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		319,00	0,00	319,00	19,00	3,00	22,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE TERRITORIAL	A	300,00	0,00	300,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE TERRITORIAL REDACTEUR	A	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	5,00	31,00	24,00	4,40	28,40
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	8,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00	2,00	4,00	2,00	1,00	3,00
TECHNICIEN (Av. Sept. 2022)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	1,00	2,00	1,00	0,40	1,40
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	3,00	7,00	3,00	3,60	6,60
AGENT SOCIAL	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	3,00	1,00	4,00	0,00	3,60	3,60
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. SUPERIEURE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	5,00	13,00	12,00	0,50	12,50
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2,00	3,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 1ERE CL.	B	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,50	0,50
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Sept. 2022)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
APPRENTI		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PEC		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		364,00	15,00	379,00	65,00	13,50	78,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisées à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs permanents * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-mandat) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)				IV
				B9

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)					
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL. APPRENTI	C	TECH OTR CULT	368	45 520,00	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	B		415	0,00	A
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	21 204,00	A
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	S	528	0,00	A
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS PEC	A	S	528	0,00	A
TECHNICIEN	B	OTR	389	24 316,00	A
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH	599	0,00	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				45 520,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (donc aménagement urbain).S : Social,
MS : Médecin-social,
NT : Médecin-technique,
SP : Sportif,CULT : Culturel,
ANIM : Animation,
POL : Police,
POMP : Sauveur-sapeurs-pompiers,
X : Emplis non titulaires.V : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible,
V : Remplacement temporaire d'un emploi,
V : Vacance temporaire d'un emploi,
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois du fonctionnaire susmentionné, assurant les fonctions correspondantes.

332-23-1* : Absence de cadre d'emplois du fonctionnaire susmentionné, assurant les fonctions correspondantes, jusqu'à la fin de l'exercice de ses fonctions, pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de travail pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois du fonctionnaire susmentionné, assurant les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Insuffisance des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'il n'affecte pas le fonctionnement de l'établissement.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles, assises sur la fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 332-4, pour les emplois dont la quotité ou temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.), dont la création ou suppression dépend de la situation d'une autorité.

332-7-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-32 : Modalités particulières : recrutement dans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352), personnes en situation de handicap, personnes en situation de maladie, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352), personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

332-12 : Collaborateurs de cabinet,

A : Autres

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-24 : Contrat de travail pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois du fonctionnaire susmentionné, assurant les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Insuffisance des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'il n'affecte pas le fonctionnement de l'établissement.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles, assises sur la fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 332-4, pour les emplois dont la quotité ou temps de travail est inférieure à 50 %.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDI) ou d'un contrat à durée incertaine (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats autres »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires retenus sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

C.COMMUNES QUERCY CAUSSADAIS - Principal - BP - 2024

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 352-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES				
ANNEXES PATRIMONIALES				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
B10				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délegation de service public (3) (4)				
16/04/2021 - 11/10/2021 -	SG2A L'HACIENDA EQUALIA	ICARE	SAS SARL	92 160,00 359 000,00
Détenzione d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	I.D.D.E.E.S I.D.D.E.E.S QUERCY INTERVENTIONS SERVICES	I.D.D.E.E.S I.D.D.E.E.S QUERCY INTERVENTIONS SERVICES SERVICES	ASSOCIATION ASSOCIATION ASSOCIATION	125 000,00 100 000,00 40 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrat ou décision de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affiliation, régime intéressé...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat Départemental des déchets	12/11/2001	contribution	1 735 000,00
Syndicat PETR Pays Midi-Quercy	13/12/2002	contribution	146 251,00
Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique Lamboulas	01/01/2003	contribution	40 100,00
Syndicat mixte Tarn-&Garonne Aménagement	30/11/2015	contribution	15 800,00
Syndicat Pays Midi-Quercy (CLS)	01/01/2022	contribution	4 375,00
Syndicat Départemental d'Energie Tarn-&Garonne	24/04/2022	contribution	4 500,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPICISPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non
S.P.A.N.C	Service Public d'Ass. Non Collectif	01/01/2006	26/01/2006	S.P.I.C	non
OFFICE DE TOURISME	Office de Tourisme interco du Quercy Caussadais	01/01/2017	12/12/2016	S.P.A	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de celui qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Loyerissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régis à seule autonomie financière, opérations d'arménagement, service social et médico-social.

IV

B11.3

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)		Variation du taux / N-1 (%)		Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources									
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'accroître de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Part départementale des ressources									
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Part communale des ressources									
TFPB		19 676 000,00	4,61	7,69 %		0,00		1 513 315,00	4,63
TFPNB		1 013 000,00	3,72	38,50 %		0,00		390 005,00	3,72
CFE		5 638 000,00	3,62	7,99 %		0,00		450 476,00	3,62
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		2 172 000,00	-2,44	5,33 %		0,00		115 768,00	-2,43
TOTAL		28 499 000,00	3,81					2 469 564,00	3,95

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOIM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	DÉPENSES (1)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			17 184,00
1641	Emprunts en euros		17 184,00
Acquisitions d'immobilisations			51 400,00
215738	CONTENEURS		50 900,00
24838	Autre matériel informatique		200,00
2188	Autres immobilisations corporelles		300,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)			0,00
Autres dépenses éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
	Total des dépenses réelles		68 584,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		68 584,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Dotations et subventions reçues			8 612,00
10222	FCTV/A		8 612,00
Autres recettes éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
	Total des recettes réelles		8 612,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		8 612,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, différentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détails des chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de "concession transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement différentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	DÉPENSES (1)	
		Dépenses (1)	Montant
011	Charges à caractère général		382 705,00
60611	Eau et assainissement		1 000,00
60612	Energie - Électricité		6 600,00
60621	Combustibles		500,00
60622	Carburants		130 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		7 000,00
60631	Fournitures d'entretien		1 310,00
60632	Fournitures de petit équipement		1 170,00
60636	Habillement et vêtements de travail		5 300,00
6064	Fournitures administratives		100,00
611	Contrats de prestations de services		47 700,00
61351	Matériel roulant		550,00
61358	Autres		130,00
614	Charges locatives et de copropriété		476,00
615221	Bâtiments publics		5 200,00
61551	Matériel roulant		98 000,00
61558	Autres biens mobiliers		400,00
6156	Maintenance		3 700,00
6168	Autres		17 536,00
617	Etudes et recherches		36 000,00
6182	Documentation générale et technique		700,00
6184	Versements à des organismes de formation		2 300,00
6232	Fêtes et cérémonies		321,00
6236	Catalogues et imprimés		800,00
6251	Voyages, déplacements et missions		500,00
6262	Frais de télécommunications		600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		10 312,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		746 603,00
6332	Coûts de personnes au FNAL		2 160,00
6336	Coûts au centre national et CNFPT		11 200,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémuner.		1 296,00
64111	Rémunération principale		334 409,00
64112	Sup. fam. de traite. & indemnité de résidence		9 284,00
64113	NBI		895,00

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	
			Montant
64118	Autres indemnités		81 951,00
64131	Rémunérations		85 716,00
64132	Suppl. familial de traitement et indemn. de résid.		976,00
64138	Primes et autres indemnités		14 272,00
6415	Congés payés		5 329,00
6451	Cotisations à l'URSSAF		78 486,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		114 477,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC		4 305,00
6455	Cotisations aux organismes sociaux		1 347,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		500,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00
66	Charges financières		10 214,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		10 214,00
67	Charges spécifiques		0,00
68	Dorations aux provisions, dépréciations (3)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
	Total des dépenses réelles		1 139 522,00
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)		0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		1 139 522,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	
			Montant
Recettes issues de la TEOM			2 882 027,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures mén. et assimilées		2 882 027,00
Dorations et participations reçues			37 894,00
7472	Régions		18 947,00
747818	Autres		18 947,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles			700,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)		0,00
013	Atténuations de charges		700,00

V ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURESV
A

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 36 (dont 5 par procuration)

Contre : 0

Abstentions : 0

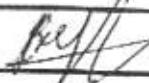
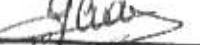
Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par Le Président, Mr Guy ROUZIES (1),

A Caussade, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres Le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire
A Caussade, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres Le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

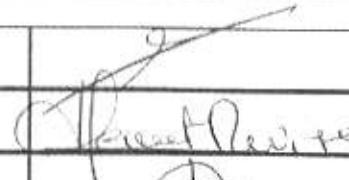
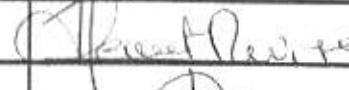
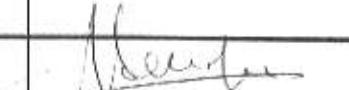
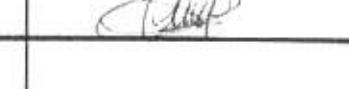
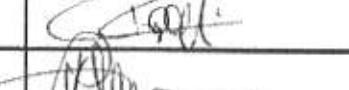
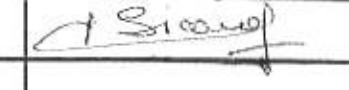
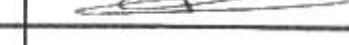
AGUILAR Martine	
BALSEMIN Marie-France (suppléante)	
BARBAZANGES Jean-Marie (suppléant)	
BEDEL Gwendal (suppléant)	
BELREPAYRE Rémi	
BES Yvette (suppléante)	
BONHOMME François	
BORDERIE David (suppléant)	
CASSAN Viviane	
CHANRION Jean-Luc	
CLARMONT Jean-Claude	
COMBALBERT Michel	
COUSTEILS Jacques	
CRAIS Gérard	
DAVID Danièle	
DELAGE Martine (P)	
DERRAMOND Philippe (suppléant)	
GASC Gérard (suppléant)	
GUIGNARD Didier	
HEBRAL Valérie	

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

HEBRARD Gérard	(P)	
HERMET-RIVIERE Mario-Claude		
IMBERT André		
JAFFE Sophie		
JAZEDE Gérald		
JEANJEAN Claude		
LAFFONT Christian (suppléant)		
LANDOU Thierry (suppléant)		
LOUISE-BAILLOU Carole		
MAISONNEUVE Claudine (suppléante)		
MASSALOUP Christophe	(F)	
MOUNIE Gérard		
MOUREAU Marie-Madeleine		
MOURGUES André		
MOZAC Frédéric (suppléant)		
PAGES Yves		
PASSEDAT Nils		
PAUTRIC Jacques	(P)	
QUINTARD Nadine		
RIOLS Véronique		
RONCHI Michel		
ROUMIGUIE Jean-Michel		
ROUZIES Guy (Président)		
SICARD Jean-Claude		
SINOPOLI Nadine		
SOUPA Rémy		
VACCARI Marie-Pierre	(P)	
VAISSIERES Cédric		
VALETTE Christian (suppléant)		

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

VALETTE Gilles

Certifié exécutoire par Le Président, Mr Guy ROUZIES (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Caussade, le

- (1) Indiquer si la présidente ou le président : ..
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... ou la Collectivité territoriale unique de ... ou la communauté de ... ou le conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.